



Mon bailleur a fait une Augmentatoin de mon loyer après un conta

Par **NDouceur**, le **18/04/2019** à **11:59**

Bonjour a tous, je vie dans une maison sa fait deux ans,vmon bailleurs viens de revoir a la hausse mon loyer de 10% sans avoir effectués de travaux de rénovation, que dois je faire? Ilme demande de libérer sa maison si je ne peux pas payer

Par **morobar**, le **19/04/2019** à **08:06**

Bonjour,rnAvec ou sans travaux de rénovation c'est pareil.rnLe bail doit:rna) prévoir la possibilité de hausse durant la durée d'établissement. Si pas de clause prévue, pas de hausse possiblernb) cette hausse ne peut être supérieure à l'a variation de l'indice dit "IRL" que vous trouverez facilement auprès de l'INSEE.rnEntretemps vous pouvez vous adresser à l'ADIL de votre département qui saura vous faire écrire la lettre qui va bien.